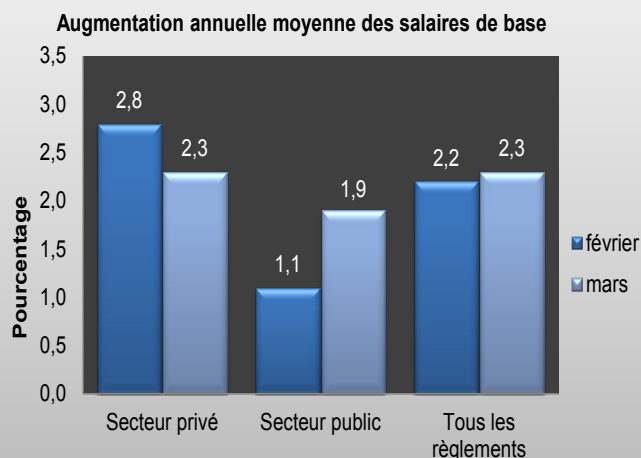


Coup d'oeil



Conventions conclues en mars

En mars, 33 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 42 122 employés, dont 89,7 % dans le secteur privé (37 792).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en mars a été de 2,3 %, une hausse de 2,2 % enregistrée le mois précédent. Dans le secteur public, 13 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,9 %, une hausse de 1,1 % en février. Dans le secteur privé, 20 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2,3 %, une baisse de 2,8 % par rapport au mois précédent.

Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en mars	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3
Règlements du mois de mars	4-5
Sommaire de règlements choisis	6
Principales négociations en cours	18
Index des prix à la consommation	18

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Pour les règlements en mars, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur du transport, communications et services publics. La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base était dans le secteur de manufacturier et les services de santé et sociaux. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans le secteur du transport, communications et services publics pour un règlement était 2,7 %, tandis que dans le secteur de la construction, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base pour cinq règlements était de 2,6 %. L'Administration publique a rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 2,3 % pour sept règlements. Le secteur manufacturier et les services de santé et sociaux ont rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,3 % pour dix et cinq règlements respectivement.

Ministère du travail

Services de règlement des différends

Règlements des salaires - mars

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

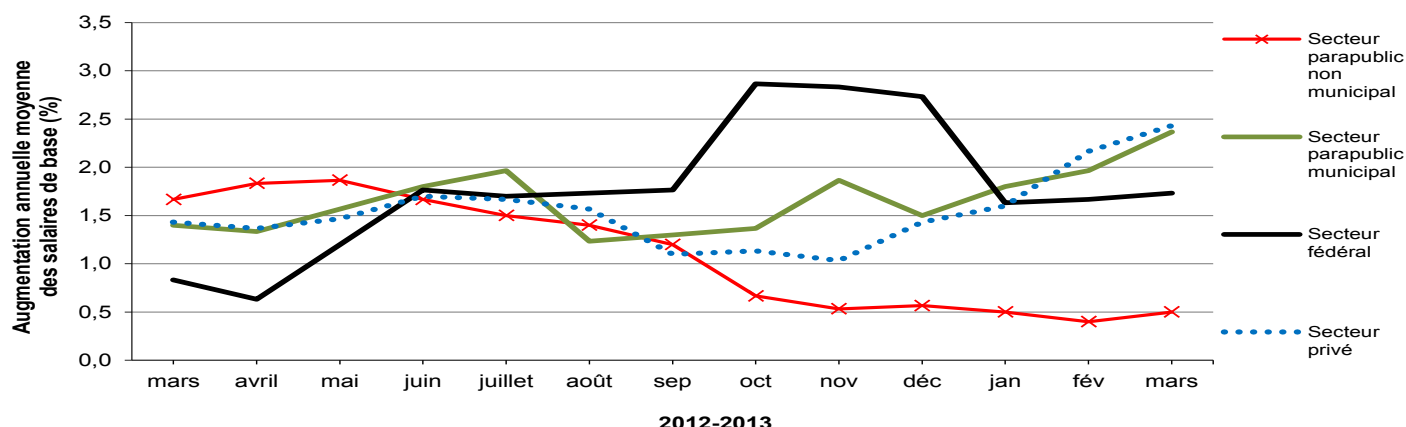
	MARS			ANNUELS		
	Conv.	Empls.	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - mars 2013
			%	%	%	%
Secteur privé	20	37 792	2,3	1,9	1,2	2,3
Secteur public	13	4 330	1,9	1,6	1,4	0,1
Tous les règlements	33	42 122	2,3	1,7	1,3	0,4

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	MARS			ANNUELS		
	Conv.	Empls.	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - mars 2013
			%	%	%	%
Industries						
Primaire	1	215	2,2	3,3	2,5	2,3
Manufacturière	10	3 160	1,3	1,4	0,8	1,4
Construction	5	27 400	2,6	1,3	1,9	2,6
Commerce et finances	2	6 417	1,8	1,3	1,0	1,8
Transport, communications et services publics	1	348	2,7	2,6	1,9	2,6
Administration publique	7	2 137	2,3	2,2	1,4	0,3
Éducation et services connexes	-	-	-	1,8	1,2	0,0
Services de santé et sociaux	5	1 845	1,3	1,2	1,0	0,8
Autres services	2	600	2,2	2,2	1,7	2,3
Tous les règlements	33	42 122	2,3	1,7	1,3	0,4

Tendances des salaires par secteur

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé



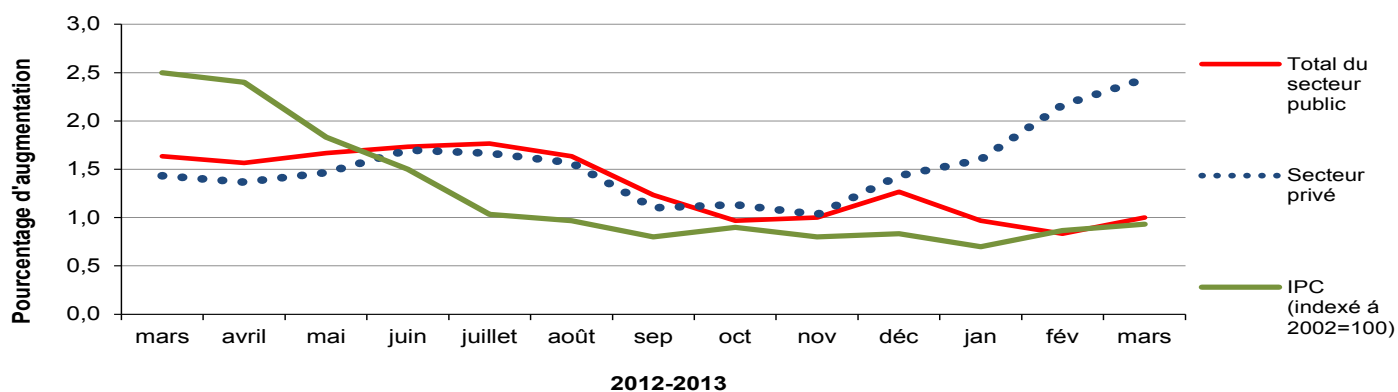
Le graphique ci-dessus illustre la moyenne mobile sur trois mois de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario.

De mars 2012 à mars 2013, la moyenne mobile de l'augmentation annuelle des salaires de base dans le secteur parapublic non municipal a baissé pendant six mois consécutifs à partir de septembre 2012 à février 2013, pour s'établir à 0,50 % en mars 2013.

La moyenne mobile sur trois mois de l'augmentation annuelle des salaires de base dans le secteur fédéral a eu une tendance à la hausse durant les trois derniers mois de 2012, puis légèrement vers le bas, pour s'établir à 1,73 % en mars 2013.

La moyenne mobile sur trois mois de l'augmentation annuelle des salaires de base dans le secteur privé a diminué jusqu'à novembre et accru ensuite, pour s'établir à une haute de 2,43 % en mars 2013.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (toutes catégories confondues) et du secteur privé



Le graphique ci-dessus illustre la moyenne mobile sur trois mois de l'Index des prix à la consommation et de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans l'ensemble du secteur public et dans le secteur privé pour la province de l'Ontario.

De mars 2012 à mars 2013, la moyenne mobile sur trois mois de l'augmentation annuelle des salaires de base dans l'ensemble du secteur public a diminué à compter de juillet 2012 et s'est stabilisée à 1,0 % en mars 2013.

De mars à décembre 2012, la moyenne mobile sur trois mois de l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario a fléchi et s'est stabilisée à 0,9 % en mars 2013.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2012 au 31 mars 2013 (données à jour le 31 mars 2013). Les données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. En ce qui concerne le secteur privé, les données comprennent les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de mars

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Primaire						
Xstrata Canada (Xstrata Nickel) (bureau)	Métallos	2,2*	1,0	215	48	2017-02-28
Manufacturière						
Arnprior Aerospace (production et entretien)	Machinistes	0,6 ^{1,2}	0,0	325	72	2019-03-06
Canadian General -Tower	Metallos	1,1* ¹	0,0	321	36	2016-02-28
Cargill (Watson Road Plant)	TUAC-Can	1,3 ⁴	1,1	600	48	2016-12-31
General Dynamics Land System (Canada) (véhicules blindés)	TCA Canada	1,5* ¹	0,0	528	36	2016-03-24
Hitachi Construction Truck Manufacturing	TCA Canada	2,0	2,0	226	36	2016-02-23
Aliments de consommation Maple Leaf	TUAC-Can	1,8 ^{1,2}	0,0	153	48	2017-03-30
Pilkington Glass of Canada	Métallos	0,0* ²	0,0	238	36	2016-01-31
Premium Brands Operating LP (div. Kretschmar)	TUAC-Can	0,9 ¹	0,0	174	48	2015-12-01
Sofina Foods	Teamsters	2,1 ⁴	1,9	315	60	2018-02-28
Vale Canada Limited (bureau)	Métallos	1,9 ¹	1,0	280	48	2017-03-31
Construction						
Carpenters' Employer Bargaining Agency (ICI)	Charpentiers	2,5	2,6	12 000	36	2016-04-30
Electrical Trade Bargaining Agency (ICI)	FIPOE	2,6	2,2	13 800	36	2016-04-30
Electrical Trade Bargaining Agency (communications)	FIPOE	2,6	2,2	250	36	2016-04-30
Electrical Trade Bargaining Agency (non ICI linework)	FIPOE	2,6	2,2	750	36	2016-04-30
Thunder Bay Construction Association	Charpentiers	2,8	2,8	600	36	2016-04-30
Commerce et finances						
Brewer's Retail (The Beer Store) (distribution / détail)	TUAC-Can	1,8* ¹	1,7	6 000	36	2015-12-31
Sobeys (Milton Retail Support Centre)	TUAC-Can	2,4* ⁵	3,9	417	108	2022-01-31
Transport, communications et services publics						
Powerstream (Intérieur / extérieur)	SCFP	2,7 ³	2,5	348	36	2016-03-31

* y compris les clauses et les estimations d'indemnité de la vie chère

¹ excluant les paiements forfaitaires

² grille salariale à deux paliers

³ restructuration de salaires

⁴ rajustements pour les métiers spécialisés et groupes choisis

⁵ excluant des cotisations au régime de retraite de la première année

(page suivante)

Tableau 3 : Règlements du mois de mars(suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Administration publique						
Ville de Brantford (bureau) (City Hall)	SCFP	1,3	1,2	190	36	2015-03-31
Ville de Kitchener (extérieur)	SCFP	1,4	1,2	230	35	2015-12-31
Corporation of the City of Vaughan (pompiers)	AIP (Vaughan)	2,9	2,7	292	24	2012-12-31
Office of the Superintendent of Financial Institutions	Professional Institute	1,7	1,7	180	36	2014-03-31
Municipalité régionale de Waterloo (travaux)	SCFP	1,5	1,5	199	48	2016-12-31
Waterloo Regional Police Services Board (civils)	Assoc. des policiers (Waterloo Regional)	2,8	2,7	288	36	2014-12-31
Commission régionale de services policiers de Waterloo (en uniforme)	Assoc. des policiers (Waterloo Regional)	2,8	2,7	758	36	2014-12-31
Services de santé et sociaux						
Norfolk General Hospital (hôpital / maisons de soins infirmiers) (service / infirmier auxiliaire autorisé)	TCA Canada	0,0	0,0	238	24	2014-03-31
Municipalité régionale de Halton (Allendale / Creek Way Village / Post Inn Village)	SEFPO	2,0 ⁶	2,0	701	24	2013-05-31
Municipalité régionale de Halton (urgence)	SEFPO	2,2	2,5	184	36	2013-12-31
Villa Leonardo Gambin (Friuli Crt - LTC)	Journaliers	0,4 ¹	1,3	251	36	2014-12-31
Windsor Regional Hospital (paramédical / soutien / professionnel)	SEFPO	1,2 ^{1,4}	2,5	471	24	2012-03-31
Autres services						
Syndicat National de la fonction publique (bureau national)	SEPBB	2,4*	2,5	250	24	2013-12-31
G & K Services Canada	TUAC-Can	2,0 ¹	2,0	350	36	2015-12-31

* y compris les clauses et les estimations d'indemnité de la vie chère

¹excluant les paiements forfaitaires

⁴ajustements pour les métiers spécialisés et groupes choisis

⁶ paiements forfaitaires pour les groupes choisis

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Municipalité régionale de Halton (Allendale, Creek Way village and Post Inn Village) et Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, sections locales 261, 265 et 282 (700 employés de service et infirmiers auxiliaires autorisés)

*Convention renouvelée pour deux ans conclue par
voie d'arbitrage, en vigueur du 1^{er} juin 2011 au
31 mai 2013*

- augmentations de salaire de 2 % les première et deuxième années pour tous les employés sauf ceux du niveau 6
- paiements forfaitaires pour les employés du niveau 6 : 1 % des gains en juin 2011 et 2012
- à compter de la date de la décision, les employés à temps partiel recevront 9 % des gains réguliers au lieu des avantages sociaux accumulés

Brewer's Retail Inc. (The Beer Store) et Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 12 R 24 (6 000 employés)

*Convention renouvelée pour trois ans en vigueur du
1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015*

- augmentations de salaire de 1,75 % chaque année de la convention
- paiements forfaitaires de 1 000 \$ en janvier 2014 et en janvier 2015

Carpenters' Employer Bargaining Agency (ICI) et Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, diverses sections locales (12 000 employés)

*Convention renouvelée pour trois ans conclue par
voie d'arbitrage, en vigueur du 1^{er} mai 2013 au 30
avril 2016*

- augmentation salariale totale de 3,25 \$ à 3,95 \$ (selon l'emplacement) sur la durée de la convention

Commission régionale de services policiers de Waterloo et Waterloo Police Association (758 employés en uniforme et 288 employés civils)

*Deux conventions renouvelées pour trois ans
conclues par voie d'arbitrage, en vigueur du
1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014*

- augmentations de salaire de 1,4 % le 1^{er} janvier 2012, de 1,3 % le 1^{er} juillet 2012, de 1,4 % le 1^{er} janvier 2013, de 1,3 % le 1^{er} juillet 2013, de 1,4 % le 1^{er} janvier 2014, de 1,3 % le 1^{er} juillet 2014 et de 0,25 % le 1^{er} octobre 2014
- à compter du 1^{er} janvier 2014, augmentation des prestations de soins de la vue à 400 \$ par année
- à compter du 1^{er} janvier 2014, augmentation des prestations de soins fournis par un ostéopathe, un naturopathe et un podiatre à 500 \$ par année
- à compter du 1^{er} janvier 2013, augmentation de l'indemnité d'habillement à 1 200 \$

Electrical Trade Bargaining Agency of the Electrical Contractors Association of Ontario (ICI, non ICI, communications) et Fraternité internationale des ouvriers en électricité, diverses sections locales (14 800 employés)

*Trois conventions renouvelées pour trois ans en
vigueur du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2016*

- augmentation salariale totale de 4,10 \$ sur la durée de la convention

Résumé du premier trimestre de 2013

Durant le premier trimestre de 2013, 388 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 376 894 employés (tableau 5) dont 84 % dans le secteur public. Par industrie la majorité des employés était dans l'éducation et services connexes (267 980), le gouvernement provincial (34 714) et les services de loisirs (12 000) (tableau 8).

Rajustements de salaires

Les règlements du premier trimestre (tableau 5) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 0,4 %, une baisse de 1,3 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 0,1 %, par rapport à 1,2 % au trimestre précédent. Le secteur privé a déclaré une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,3 %, contre 1,5 % au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le premier trimestre (tableau 8) étaient dans l'entreposage (5,9 %), produits électriques (2,7 %), construction et commerce de détail (2,6 %), et transportation, électricité, gaz, et eau, services de gestion, et administration locale (2,4 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient 0 % dans l'éducation et les services connexes (267 980), 0 % dans le gouvernement provincial (34 714) et 2,0 % dans les services de loisirs (12 000).

Durant le premier trimestre de 2013, environ 3,9 % (14 860) de tous les employés (tableau 6) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 % par rapport à 13,6 % (51 329) qui ont reçu des augmentations variant de 2 % à 2,9 %. Dans le secteur public, 1,9 % (6 334) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 % par rapport à 14,2 % (8 526) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 80,2 % (48 125) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire

variant de 2 % à 2,9 %, par rapport à 1,0 % (3 204) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le premier trimestre de 2013 (tableau 10), 81,75 % (308 098) étaient couverts par des conventions de deux ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 88,6 % (53 165) des employés, par rapport à 0,9 % (550) des employés couverts par des conventions de deux ans. Dans le secteur public, 97 % (307 548) des employés étaient couverts par des conventions de deux ans et 2,4 % (7 585) des conventions de trois ans. Environ 47,2 % (2 937) des employés du secteur manufacturier et 7,9 % (26 913) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 3,3 mois suivant le début des négociations, par rapport à 4,0 mois dans le secteur public (tableau 13).

Parmi tous les règlements conclus durant le premier trimestre de 2013, 21 conventions touchant 10,2 % (38 576) des employés ont été conclues directement par les parties par rapport à 38 conventions touchant 13,6 % (51 458) des employés qui ont été conclues avec l'aide de la conciliation ou de la médiation. Vingt-quatre (24) conventions touchant 5,6 % (21 326) des employés ont été conclues par arbitrage et une (1) convention a été conclue après un arrêt de travail (tableau 14).

Dans le secteur public environ 11,5 % (36 536) des employés ont conclu des règlements avec l'aide de la conciliation ou de la médiation, tandis que 83,6 % (265 117) ont conclu par législation en vertu du projet de la loi 115. Dans le secteur privé, 24,8 % (14 922) des employés ont conclu des conventions avec l'aide de la conciliation ou de la médiation par rapport à 54,4 % (32 633) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au deuxième trimestre de 2013 touchent le gouvernement fédéral, les municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées, les universités, Hydro One, Ontario Power Generation, et le gouvernement de l'Ontario (police provinciale / uniformes civils).

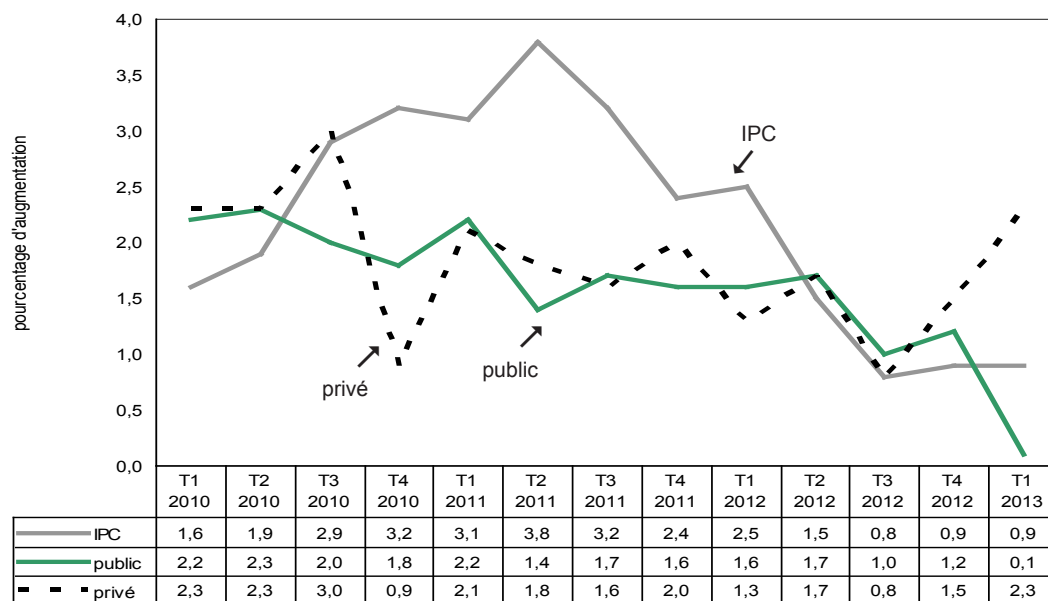
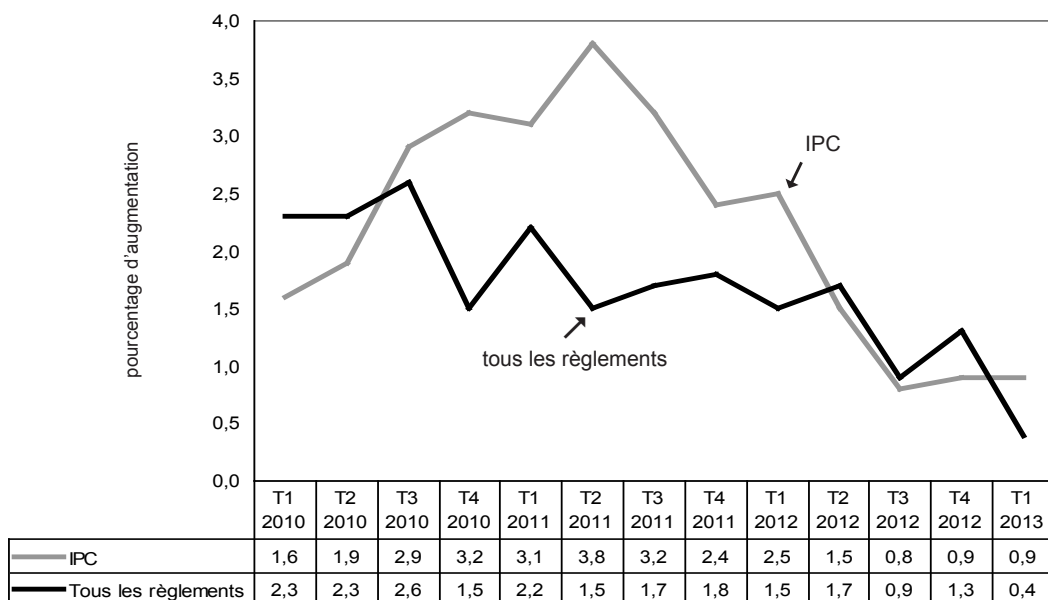
Les conventions principales expirant au cours du deuxième trimestre de 2013 comprennent le secteur de la construction ICI et non ICI, Bell Canada et le Council of Academic Hospitals of Ontario.

Arrêts de travail

Durant le premier trimestre de 2013, 5 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 16 de la même période en 2012. Les arrêts de travail pendant les trois premiers mois de 2013 ont impliqué 532 employés et entraîné la perte de 11 550 jours-personnes, par rapport à 3 645 employés et à 51 910 jours-personnes pendant la même période en 2012 (tableau 15 et 16).

De janvier à mars 2013, deux arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une baisse par rapport aux 5 signalés pendant la même période en 2012. Le secteur non manufacturier a déclaré trois arrêts de travail par rapport à 11 signalés en 2012. Dans le secteur de la construction, aucun arrêt de travail n'a été signalé au cours des trois premiers mois de 2013. Au cours du premier trimestre de 2013, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimé à 0,00 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 16 et 17).

Tableau 4 : Tendence des salaires - Trois dernières années
Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base et
l'Index des prix à la consommation



Les données des salaires pour 2010, 2011 et 2012 sont basées sur des conventions touchant 150 employés ou plus

Tableau 5 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le premier trimestre de 2012 au premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Premier trimestre 2012									
Secteur privé	44	24 736	1,3	6	1 528	1,5	38	23 208	1,3
Secteur public	77	36 854	1,6	-	-	-	77	36 854	1,6
Toutes les conventions	121	61 590	1,5	6	1 528	1,5	115	60 062	1,5
Deuxième trimestre 2012									
Secteur privé	48	22 275	1,7	7	3 653	2,2	41	18 622	1,6
Secteur public	53	66 652	1,7	1	6 600	2,7	52	60 052	1,6
Toutes les conventions	101	88 927	1,7	8	10 253	2,6	93	78 674	1,6
Troisième trimestre 2012									
Secteur privé	32	37 942	0,8	5	20 116	0,2	27	17 826	1,4
Secteur public	71	63 104	1,0	-	-	-	71	63 104	1,0
Toutes les conventions	103	101 046	0,9	5	20 116	0,2	98	80 930	1,1
Quatrième trimestre 2012									
Secteur privé	31	14 966	1,5	4	1 809	0,4	27	13 157	1,6
Secteur public	49	61 424	1,2	1	18 620	1,4	48	42 804	1,1
Toutes les conventions	80	76 390	1,3	5	20 429	1,4	75	55 961	1,3
Premier trimestre 2013									
Secteur privé	40	59 972	2,3	10	9 579	1,9	30	50 393	2,4
Secteur public	348	316 922	0,1	-	-	-	348	316 922	0,1
Toutes les conventions	388	376 894	0,4	10	9 579	1,9	378	367 315	0,4

Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Pas d'augmentation	323	307 533	81,5	3	873	1,4	320	306 660	96,7
0,1 - 0,9 pour cent	7	2 194	0,5	4	1 470	2,4	3	724	0,2
1,0 - 1,9 pour cent	24	14 860	3,9	9	8 526	14,2	15	6 334	1,9
2,0 - 2,9 pour cent	33	51 329	13,6	23	48 125	80,2	10	3 204	1,0
5,0 - 5,9 pour cent	1	978	0,2	1	978	1,6	-	-	-
Toutes les conventions	388	376 894	100,0	40	59 972	100,0	348	316 922	100,0

Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le premier trimestre de 2012 au premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv .	empls.	%	conv .	empls.	%
Premier trimestre 2012									
Manufacturier	19	5 414	1,0	6	1 528	1,5	13	3 886	0,8
Non manufacturier	101	55 726	1,5	-	-	-	101	55 726	1,5
Construction	1	450	3,0	-	-	-	1	450	3,0
Toutes les conventions	121	61 590	1,5	6	1 528	1,5	115	60 062	1,5
Deuxième trimestre 2012									
Manufacturier	27	10 725	1,6	7	3 653	2,2	20	7 072	1,3
Non manufacturier	71	76 792	1,7	1	6 600	2,7	70	70 192	1,6
Construction	3	1 410	2,4	-	-	-	3	1 410	2,4
Toutes les conventions	101	88 927	1,7	8	10 253	2,6	93	78 674	1,6
Troisième trimestre 2012									
Manufacturier	12	21 866	0,2	3	19 656	0,2	9	2 210	0,9
Non manufacturier	90	78 480	1,1	2	460	2,4	88	78 020	1,1
Construction	1	700	0,0	-	-	-	1	700	0,0
Toutes les conventions	103	101 046	0,9	5	20 116	0,2	98	80 930	1,1
Quatrième trimestre 2012									
Manufacturier	14	5 355	1,0	3	1 459	0,0	11	3 896	1,4
Non manufacturier	66	71 035	1,3	2	18 970	1,5	64	52 065	1,2
Toutes les conventions	80	76 390	1,3	5	20 429	1,4	75	55 961	1,3
Premier trimestre 2013									
Manufacturier	19	6 217	1,4	5	1 837	1,9	14	4 380	1,3
Non manufacturier	362	339 777	0,2	5	7 742	1,9	357	332 035	0,2
Construction	7	30 900	2,6	-	-	-	7	30 900	2,6
Toutes les conventions	388	376 894	0,4	10	9 579	1,9	378	367 315	0,4

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Secteur manufacturier									
Alimentation, boissons	4	1 242	1,5	-	-	-	4	1 242	1,5
Caoutchouc, plastiques	4	1 164	0,8	1	321	1,1	3	843	0,7
Textile	1	800	0,9	-	-	-	1	800	0,9
Première transformation des métaux	2	430	2,3	1	150	3,0	1	280	1,9
Métaux ouvrés	1	171	0,7	-	-	-	1	171	0,7
Machinerie	1	226	2,0	-	-	-	1	226	2,0
Matériel de transport	2	853	1,2	1	528	1,5	1	325	0,6
Produits électriques	3	1 093	2,7	1	600	3,0	2	493	2,3
Minéraux non métalliques	1	238	0,0	1	238	0,0	-	-	-
Total	19	6 217	1,4	5	1 837	1,9	14	4 380	1,3
Secteur non manufacturier									
Mines, carrières	2	1 075	2,3	2	1 075	2,3	-	-	-
Transport	4	1 552	2,4	-	-	-	4	1 552	2,4
Entreposage	1	978	5,9	-	-	-	1	978	5,9
Electricité, gaz, eau	2	646	2,4	-	-	-	2	646	2,4
Commerce en gros	2	657	2,6	1	417	2,4	1	240	3,0
Commerce de détail	1	6 000	1,8	1	6 000	1,8	-	-	-
Immobilier et compagnies d'assurance	1	174	1,5	-	-	-	1	174	1,5
Éducation et services connexes	306	267 980	0,0	-	-	-	306	267 980	0,0
Services de santé et sociaux	21	8 112	0,7	-	-	-	21	8 112	0,7
Services de loisirs	1	12 000	2,0	-	-	-	1	12 000	2,0
Services de gestion	1	180	2,4	-	-	-	1	180	2,4
Services personnels	1	350	2,0	-	-	-	1	350	2,0
Autres services	3	720	1,8	1	250	2,4	2	470	1,6
Gouvernement fédéral	3	1 596	1,8	-	-	-	3	1 596	1,8
Gouvernement provincial	3	34 714	0,0	-	-	-	3	34 714	0,0
Administration locale	10	3 043	2,4	-	-	-	10	3 043	2,4
Total	362	339 777	0,2	5	7 742	1,9	357	332 035	0,2
Construction	7	30 900	2,6	-	-	-	7	30 900	2,6
Toutes les industries	388	376 894	0,4	10	9 579	1,9	378	367 315	0,4

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Manufacturier	19	6 217	1,4	5	1 837	1,9	14	4 380	1,3
Non manufacturier	362	339 777	0,2	5	7 742	1,9	357	332 035	0,2
Construction	7	30 900	2,6	-	-	-	7	30 900	2,6
Toutes les industries	388	376 894	0,4	10	9 579	1,9	378	367 315	0,4

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et le secteur, premier trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	1	174	1,5	1	174	1,5	-	-	-
Conventions de deux ans	327	308 098	0,0	2	550	2,0	325	307 548	0,0
Conventions de trois ans	38	60 750	2,3	21	53 165	2,4	17	7 585	1,3
Conventions de quatre ans	17	6 034	1,7	11	4 245	1,7	6	1 789	1,7
Conventions de cinq ans	3	1 096	2,2	3	1 096	2,2	-	-	-
Conventions de six ans	1	325	0,6	1	325	0,6	-	-	-
Conventions de neuf ans	1	417	2,4	1	417	2,4	-	-	-
Toutes les conventions	388	376 894	0,4	40	59 972	2,3	348	316 922	0,1

Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), premier trimestre de 2013

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	-	-	-	1	174	1,5	-	-	-
Conventions de deux ans	-	-	-	327	308 098	0,0	-	-	-
Conventions de trois ans	10	2 937	1,7	21	26 913	1,9	7	30 900	2,6
Conventions de quatre ans	7	2 640	1,1	10	3 394	2,1	-	-	-
Conventions de cinq ans	1	315	2,1	2	781	2,3	-	-	-
Conventions de six ans	1	325	0,6	-	-	-	-	-	-
Conventions de neuf ans	-	-	-	1	417	2,4	-	-	-
Toutes les conventions	19	6 217	1,4	362	339 777	0,2	7	30 900	2,6

Tableau 12 : Durée des négociations par secteur, premier trimestre de 2013

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	conv.	empls.	conv.	empls.	conv.	empls.
1-3 mois	184	170 241	29	25 157	155	145 084
4-6 mois	165	159 308	5	7 591	160	151 717
7-9 mois	19	27 786	3	14 800	16	12 986
10-12 mois	7	13 267	2	12 174	5	1 093
13 mois et plus	13	6 292	1	250	12	6 042
Total	388	376 894	40	59 972	348	316 922

Tableau 13 : Durée moyenne des négociations par secteur, premier trimestre de 2013

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	3,3
Secteur public	4,0
Total	3,9

Tableau 14 : Étape de règlement par secteur, premier trimestre de 2013

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	conv.	empls.	conv.	empls.	conv.	empls.
Législation en vertu de la loi 115	304	265 117	-	-	304	265 117
Négociation directe	21	38 576	12	32 633	9	5 943
Conciliation	24	46 166	12	9 630	12	36 536
Médiation	14	5 292	14	5 292	-	-
Arbitrage	24	21 326	1	12 000	23	9 326
Arrêt de travail	1	417	1	417	-	-
Total	388	376 894	40	59 972	348	316 922

Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier à mars 2012 et 2013

	janvier - mars 2013	janvier - mars 2012
Manufacturier	2	5
Non manufacturier	3	11
Construction	-	-
Toutes les industries	5	16

Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier à mars 2012 et 2013

	janvier - mars 2013	janvier - mars 2012
Manufacturier	3 410	24 420
Non manufacturier	8 140	27 490
Construction	-	-
Toutes les industries	11 550	51 910

Au 31 mars 2013, 2 arrêts de travail, représentant un nombre total de 56 employés, ont été rapportés au mois d'avril 2013.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence l'Ontario.)

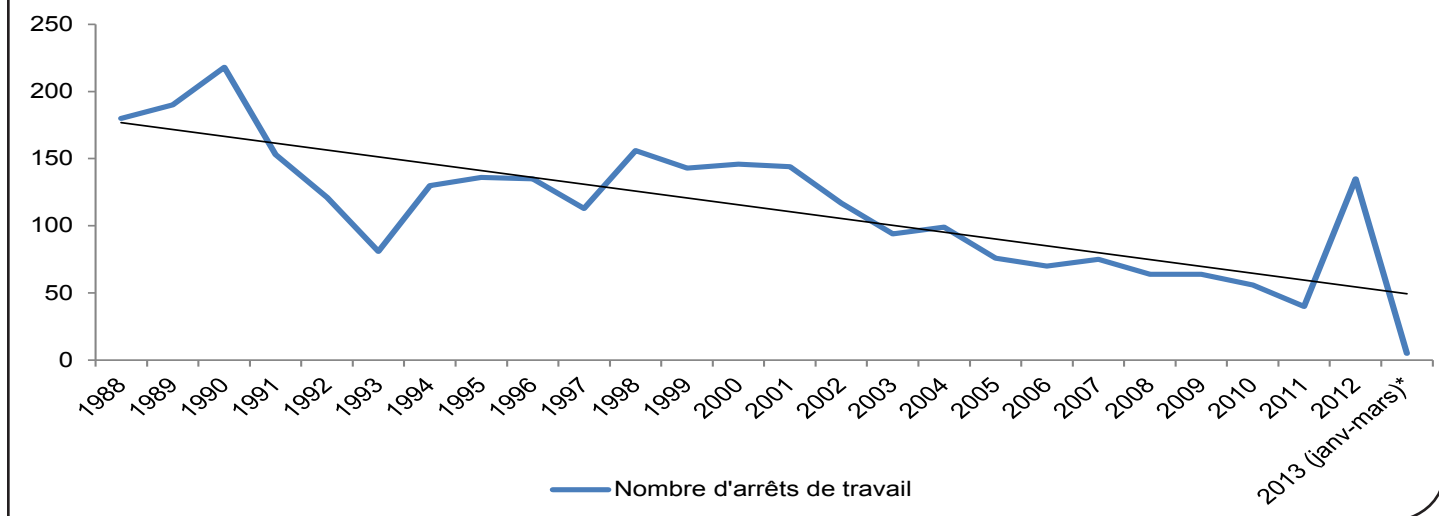
Tableau 17 : Arrêt de travail en Ontario, 1988-mars 2013

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013 (janv-mars)*	5	532	106	11 550	21,7	35	0,00

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Arrêts de travail



* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail a une tendance à la baisse (graphique 1) de 1988 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal était de 40 en 2011. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dus aux conventions de conseils scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et mars 2013, il y avait cinq arrêts de travail couvrant 532 employés avec 11 550 jours-personnes perdus au total.

Tableau 18 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	PSAC PIPSC et al	Canada	33 000	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	21 900	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	9 200	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO SCFP et al	Divers endroits	33 900	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers / foyers pour les personnes âgées	UIES et al	Divers endroits	62 437	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	10 900	Diverses dates
Gouvernement de l'Ontario (police provincial) (en civil et en uniforme)	Ontario Provincial Police	Province	8 200	2011-12-31
Ontario Power Generation	Society of Energy Professionals	Province	3 900	2012-12-31
Régie des alcools de l'Ontario	SEFPO	Province	5 500	2013-03-31
Hydro One	SCFP	Province	4 600	2013-03-31
Société de la Croix-Rouge canadienne	UIES	Province	3 400	2013-03-31
Construction (ICI et non ICI)	Journaliers, charpentiers et al	Province	110 000	2013-04-30
Bell Canada (commis et associés)	TUAC-Can	Province	4 200	2013-05-31
Council of Academic Hospitals of Ontario	interns and Residents Association	Divers endroits	4 000	2013-06-30

Au 31 mars 2013, il y avait 319 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 19 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	janvier	février	mars	Données à ce jour			
	2013	2013	2013	2010	2011	2012	2013
Canada	0,5	1,2	1,0	1,8	2,9	1,5	0,9
Ontario	0,6	1,2	1,0	2,4	3,1	1,4	0,9
Toronto	0,7	1,2	1,1	2,5	3,0	1,5	1,0
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	0,6	1,1	0,9	2,5	3,0	1,3	0,9
Thunder Bay	0,3	0,9	0,6	2,1	3,1	0,9	0,6

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.